



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Informations générales

Email de contact : catherine.perret@pas-de-calais.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 21 janvier 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d'Agglomération

Nom de la structure porteuse : Communauté d'agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane

Si protocole de préfiguration : date de signature :

Signataires

Nature des signataires du CRTE : Nom: CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane, nature: CA, SIREN: 200072460

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- SCOT
- PLH
- PLUI
- PCAET
- Projet alimentaire territorial
- SDAGE
- SAGE
- PGRI
- PAPI

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat de ville
- Contrat local de Santé
- Convention globale CAF
- ORT

- Contrat de transition écologique
- Convention ANRU
- OPAH

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Action cœur de ville
- Petites villes de demain
- Territoires d'industrie

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Non

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Circuits courts agricoles
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Restauration et alimentation durable
- Espaces publics, espaces verts
- Extension urbaine maîtrisée
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Opération de requalification (friches...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Ecologie industrielle et économie collaborative
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Sensibilisation et animation de la transition
- Economie sociale et solidaire
- Emploi et Insertion
- Soutien aux filières innovantes et de R&D
- Tourisme durable
- Economie, production et consommation durable
- Commerce, artisanat de proximité
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables

- Réseaux verts et intelligents
- Logistique et Fret
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Transports en commun
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Culture et patrimoine
- Sport
- Loisirs
- Formation professionnelle
- Education
- Usages et inclusion numériques
- Santé et soins
- Tiers Lieux
- Sûreté et sécurité
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 0

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 0

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conférence des maires et Conseil de développement

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : Consultation publique/citoyenne, Ateliers, Concertation élus/techniciens, Questionnaires / enquête numérique, et Forums/conférences

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : NC

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : NC

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : NC

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale :

- CAUE
- Agence technique départementale
- Agence d'urbanisme
- Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE)

Mobilisation d'une ingénierie externe :

- CEREMA
- ADEME
- Banque des territoires
- Bureau d'étude marché ANCT

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 135.43M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires :
0€